Expression d'intérêt (EDI)  
Pour entreprendre un/des projet(s) de recherche   
dans le cadre du Programme régional et multi-pays du PNUD   
sur la prévention et la riposte à l'extrémisme violent en Afrique

Numéro de référence : **RSC/EOI/2016/01**

|  |
| --- |
| 1. INVITATION |

Le Centre d'appui régional du PNUD pour l'Afrique (RSC) à Addis-Abéba, Ethiopie, invite les universités intéressées, les groupes de réflexion et instituts de recherche à manifester leur intérêt pour entreprendre un/des projet(s) de recherche dans le cadre du Programme régional et multi-pays du PNUD sur la prévention et la riposte à l’extrémisme violent en Afrique. Le programme et les domaines de recherche sont spécifiés ci-dessous.

|  |
| --- |
| 1. RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION |

La croissance de l'extrémisme violent constitue une menace imminente pour la paix, la stabilité et le développement. Les idéologies fondamentalistes qui rejettent la coexistence, la tolérance et le progrès représentent une menace existentielle pour de nombreux pays. Ces idéologies ont trouvé de nombreux recrus en particulier parmi les jeunes qui croient qu'ils sont délaissés par l'Etat et qu’ils sont exclus des processus politiques et économiques légitimes. En tant qu’organisme principal de développement du système des Nations Unies, le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), a tenté de comprendre les facteurs de radicalisation, leurs manifestations au niveau national, régional et comment le gouvernement, les communautés et les citoyens peuvent être pris en charge pour apporter une réponse qui puisse assurer la protection et la promotion des droits de l'homme.

Dans cette approche, le PNUD a mis au point un projet régional de quatre (4) ans ancré dans un Programme régional fondé sur un vaste processus de consultation avec l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (y compris l'IGAD et la CEDEAO), les partenaires bilatéraux, les OSC, ainsi que les institutions religieuses, les organismes universitaires et de recherche, les medias, les gouvernements africains et la grande famille des Nations Unies. Le projet s’articule autour d’ une stratégie de développement et aborde les questions structurelles, les causalités ou les facteurs qui qui peuvent motiver ou inciter l'extrémisme violent. Les initiatives se concentrent sur douze (12) pays, à savoir : les pays qui se situent à l'épicentre de la crise (le Mali, le Nigeria et la Somalie) ; les pays touchés par l'extrémisme violent (le Cameroun, le Tchad, le Kenya, la Mauritanie et le Niger), et les pays voisins à risque (la RCA, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda). Cette initiative favorise une approche régionale en tenant compte de la dynamique transfrontalière et sous régionale qui requiert une approche régionale coordonnée.

Le projet est axé sur les neuf (9) actions suivantes :

1. **Un État de droit et de sécurité** : les institutions et les communautés nationales mieux équipées pour prévenir et combattre l'extrémisme violent.
2. **Le désengagement et la réinsertion** : désengager les membres de groupes extrémistes et les réinsérer au sein des communautés.
3. **Le facteur socio-économique** : faire bénéficier à la jeunesse à risque et aux personnes vulnérables des initiatives de subsistance.
4. **Les media, la technologie et la sensibilisation du public** : contrer les épisodes et propagandes violents.
5. **Résilience communautaire** : doter les communautés et les institutions religieuses d’une résilience contre les effets de l'extrémisme violent.
6. Mise en place d'observatoires nationaux pour analyser l'extrémisme violent à l'échelle nationale afin de fournir des conseils stratégiques.
7. **Engagements spécifiques dans le domaine de genre** : habiliter les femmes afin qu’elles jouent un rôle de premier plan dans la prévention et la riposte à l'extrémisme violent.
8. **La recherche et le plaidoyer** : fournir aux programmes politiques régionaux et nationaux des informations sur l'extrémisme violent à travers la recherche et l'analyse.
9. **Interventions au niveau régional** : coordination entre les entités sous régionales et régionales afin de prévenir et de traiter l'extrémisme violent. Les documents relatifs au projet sont disponibles via le lien suivant : <http://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/reports/framing-development-solutions-to-radicalization-in-africa/>

Il s’agit d’un projet d’une durée de quatre ans qui s’étend jusqu’à la fin de l’année 2019 et qui se situe actuellement dans sa phase de lancement.

Le programme porte fondamentalement sur le renforcement de la recherche (Action 8), et consiste à veiller à ce que les programmes politiques régionaux et nationaux soient informés à travers la recherche et l'analyse menée sur l'extrémisme violent. Dans un premier temps, et afin de mener à terme la recherche en cours du PNUD dans la région, le programme soutiendra des projets de recherche primaires entrepris par des institutions de recherche notoires et reconnues au niveau international ayant une expertise dans le domaine de la recherche sur l'extrémisme violent, en accordant une prépondérance à la causalité, aux facteurs incitateurs, les catalyseurs et aux institutions spécialisés dans la recherche dans le contexte africain.

|  |
| --- |
| 1. LES LIVRABLES |

Pour cette expression d'intérêt (EDI), concrètement le PNUD cherche des institutions de recherche ayant des connaissances ou une expérience spécialisées dotées d’une capacité de mener des recherches de haut niveau dans les domaines indiqués ci-dessous :

1. Le rôle des femmes africaines dans la prévention et les ripostes à l'extrémisme violent. Ce point inclut la définition du rôle actuel des femmes, ainsi que leur rôle potentiel dans la lutte contre l'extrémisme.
2. L'impact de l'extrémisme violent sur les femmes et les filles en particulier, y compris une analyse de la façon dont les femmes et les filles sont recrutées dans des groupes extrémistes violents dans un ou plusieurs des 12 pays cibles.
3. Les retombées économiques de l'extrémisme violent en Afrique, y compris une analyse de la façon dont elle contribue à creuser le déficit au développement.
4. Tout autre sujet de recherches pertinentes qui permettront de renforcer notre connaissance et la compréhension de la nature de l'extrémisme violent, y compris la causalité, facteurs incitateurs, les catalyseurs et les tendances émergentes en Afrique.

Toutes les recherches y compris le rapport final et les données doivent être soumis au PNUD sous un format déterminé et dans le délai convenu.

|  |
| --- |
| 1. CRITERES D’ADMISSIBILITÉ |

| **No.** | **Liste des qualifications requises** | **Données à fournir** |
| --- | --- | --- |
|  | Avoir une licence et / ou un certificat d'inscription à jour qui comprend (le cas échéant) les dispositions statutaires témoignant qu’il s’agit d’une institution de recherche légalement reconnue. | Document juridique d’enregistrement de l’institution. |
|  | Profil de l'institution, qui ne devrait pas dépasser quinze (15) pages, y compris les brochures imprimées en rapport avec le domaine de consultation demandée. | En fonction des directives générales d’EDI spécifiées dans le formulaire de soumission de l’EDI. |
|  | Avoir au minimum de cinq années de recherches de haut-niveau antécédents en conformité avec les qui aux normes internationales | Articles de recherche, documents publiés dans les magazines et livres publiés par les éditeurs de recherche de renommés internationale. |
|  | Avoir une expertise documentée et des capacités de mener des recherches dans le domaine de l'extrémisme violent. | Les chercheurs universitaires supérieurs affiliés à une institution de recherche ayant des preuves des travaux de recherche publiés sur l’extrémisme violent. |
|  | Avoir une expertise documentée et des capacités de mener des recherches sur l’Afrique dans le domaine de genre. | Les chercheurs universitaires supérieurs affiliés à une institution de recherche ayant des preuves sur la recherche publiée sur le développement et la politique en Afrique. . |
|  | Faire preuve d’une vaste expérience dans la recherche primaire à savoir la collecte de données à travers les enquêtes, les entretiens directs, etc. | Documentation. |
|  | Les institutions de recherche basées en Afrique ou ayant des partenariats avec des institutions en Afrique sont encouragées à postuler. | Documentation. |
|  | L’institution de recherche doit démontrer qu’elle possède une énorme capacité financière qui lui permet d’entreprendre ce projet avec succès. | le relevé de situation financière des deux dernières années ou un document équivalent. |

|  |
| --- |
| 1. MODALITÉ DE SOUMISSION |

Les universités, les groupes de réflexion et autres instituts de recherche intéressées doivent spécifier leurs domaines d’expertise dans cette recherche, et fournir un dossier documenté attestant de leur capacité d'expertise et de recherche universitaire, y compris les CV des chercheurs ainsi qu’une copie d’anciens documents de recherche pertinents.

L’EDI, les attestations de qualification et d'autres pièces justificatives doivent être soumises **par voie électronique** au plus tard le **1 Septembre 2016** à **17:30 (GMT + 03: 00)** **selon le fuseau horaire d’Addis-Abéba / Nairobi** au courriel sécurisé suivant:

**procurement.et@undp.org**  
et clairement porter en objet la mention ***« CVE Research Proposal 2016 ».***

Votre proposition doit être rédigée en anglais et sera valable pour une période minimale de **120 jours**. Il vous incombe de vous assurer que votre proposition atteigne l'adresse ci-dessus avant ou à la date limite indiquée. **Les propositions reçues par le PNUD après la date limite ne seront pas prises en considération**.

Les établissements de recherche intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

Simon Ridley  
Spécialiste du programme gouvernance et consolidation de la paix en Afrique  
Centre de service régional du PNUD pour l'Afrique  
Principal Bole Road, Olympia Roundabout, RDC street  
P.O. Box 60130  
Addis-Abeba, Ethiopie  
[simon.ridley@undp.org](mailto:simon.ridley@undp.org)

Les instituts de recherche intéressés seront sélectionnés conformément aux directives de la procédure de passation des marchés du PNUD, des Règlements financiers et règlesde gestionfinancière du PNUD *(Financial regulations and rules,* FRR*)*. **Les institutions présélectionnées seront informées en Septembre 2016, et parmi elles, celles qui seront retenues seront invitées à soumettre une note conceptuelle sur la recherche ou des propositions détaillées.**

Cette EDI correspond en parti à une subvention de recherche récemment lancé par le PNUD, et se porte sur les nouvelles recherches dans le domaine de l'extrémisme violent en Afrique. Il s’agit d’un moyen qui permet également d’identifier des partenaires de recherche à long terme, qui peuvent travailler avec le PNUD dans des domaines de recherche spécifiques tout au long de la durée de la période du programme.

L’EDI des universités et des instituts de recherche qui n’auront pas fourni les informations requises seront ignorées. Les appels d'offres et tout bon de commande ultérieur (PO) seront émis conformément à la règle et aux procédures du PNUD.

Cette EDI ne comporte aucun engagement financier ou autre de la part du PNUD. Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute EDI sans encourir aucune obligation d'informer le demandeur concerné des motifs.